

Communiqué de presse

RN 2122 – Milly Crespiat

Travaux de renouvellement des chaussées du 11 au 21 juillet 2022

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes vous informe que les travaux de renouvellement des chaussées de la RN 2122 entre le giratoire de la Poudrière et le carrefour avec la RD617 à Milly Crespiat vont débuter le 11 juillet 2022 pour une durée de 2 semaines.

Pendant cette période, la circulation se fera sous alternat routier. La voie d'évitement du giratoire de la Poudrière entre la bretelle de la RN 122 en provenance de Sansac de Marmiesse, et la bretelle de la RN 2122 en direction d'Aurillac centre sera fermée.

Les informations relatives aux travaux sont disponibles sur le site internet de l'opération.

Les dates annoncées sont cependant susceptibles de modification ou d'adaptation en fonction des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

Les usagers sont invités à la plus grande prudence aux abords de la zone de travaux pour leur propre sécurité comme pour celle des personnels œuvrant sur le chantier.

La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes prie les usagers de l'excuser pour la gêne occasionnée par ces travaux et les remercie par avance de leur compréhension.

Pour plus de renseignements :

- Numéro vert : 0805 38 38 45
- Site internet : www.rn122-sansac-aurillac.fr

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes

